



AVIS UNSa: BILAN ANNUEL DE PREVENTION 2023 ET LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2024

L'UNSa s'abstient sur ce sujet au vu du volet répressif du programme CARE et du sousdimensionnement des équipes de préventeurs à l'échelle du groupe.



PRESENTATION DES DISPOSITIFS DANS LE CADRE DES JO 2024

Il conviendra de consulter le site anticiperlesjeux.gouv.fr afin d'identifier les transports disponibles ou l'état d'encombrement des réseaux.

Quelles seront les mesures pour les collaborateurs Covéa ? Il est rappelé que le télétravail s'effectue sur la base du volontariat et est soumis à accord managérial.

Concernant la cérémonie d'ouverture le principe en IDF est de maximiser le TLT du 24/07 au 28/07. Selon le modalités suivantes concernant la semaine du 22 au 28 juillet :

Télétravail flexible 45 J Télétravail flexible 90 J	24/07 : TLT cccasionnel unilatéral 24/07 et 25/07 : TLT flexible		
Télétravail régulier 1 J	Report du jour planifié au profit du 24/07	25/07 : TLT occasionnel unilatéral	26/07 717
Télétravail régulier 2 J	Report des jours planifiés au profit du 24/07 et 25/07		26/07 : TLT occasionnel unilatéral
Collaborateur éligible au TLT non télétravailleur	24/07 et 25/07 : TLT occasionnel unilatéral		
Spécificité Fidelia	Report des jours planifiés au profit des 24/07, 25/07, 27/07 et 28/07		



Les agences se retrouvant dans des périmètres rouges (cérémonie d'ouverture) seront fermées et les salaries seront déportés vers d'autres agences proche de leur domicile (les agences GMF de St Lazare et Paris Cluny sont concernées).

Pour les agences Intramuros sur cette semaine il est prévu d'aménager les heures d'ouverture et de fermeture en conséquence (le tout sans récupération).

COVEA calibrera également un dispositif pour le passage de la flamme Olympique dans les différentes villes de province. Pour le moment la direction n'a aucune idée du parcours exact de la flamme.

Rien n'est en réalité anticipé dans le plan COVEA. Certaines compagnies concurrentes ont déjà acté auprès de leur salarié du Full TLT durant la période.



PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LES MODALITES D'APPLICATION DES ACCORDS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

<u>Participation:</u>

Le montant moyen qui sera versé sera de 3204 € en 2023, il était de 3039€ en 2022 et de 2953 € en 2021.

Intéressement :

Le montant minimum qui sera verse à chaque salarié jusqu'au salaire plancher de 43 992 € (PASS) sera de 4803 euros en 2023 contre 4534 € en 2022 et 4571 € en 2021.

Les accords signés par l'UNSa vont donc jouer à plein.





DIRECTION SERVICES ET ENVIRONNEMENT RH

Création d'une ligne unique ADP:

Il s'agit de mettre en place un numéro de téléphone unique (01 49 64 39 39) pour l'ensemble des sites et des activités qui consistera à étendre les plages d'ouverture :

- Assistance & Conseil: 9h à 12h & 13h30 à 17h30 (augmentation de la plage de l'aprèsmidi)
- Gestion des Temps & Absences: 9h à 11h30
- Ouvrir une plage sur le périmètre Paie : 9h à 11h30 (hors période de cycle de paie)



POINT SUR LE PROGRAMME DOMIA

Construire des briques communes à l'indemnisation MRH des 3 marques. L'idée est de disposer d'une chaine d'indemnisation omnicanal. 5 projets ont été développés en 2023:

- La dématérialisation interactives
- Un outil d'aide à la décision
- Une analyse des factures pour les dossiers simples via l'IA pouvant aller jusqu'au règlement
- "mon suivi sinistre" avec enrichissement des espaces digitaux
- Réglo permettant d'automatiser les règlements.



PRESENTATION DES COMPTES PARTNER RE 2023

L'année 2023 a été relativement clémente à l'échelle mondiale sur le terrain des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale. Cela a conduit a 2023 à élever les tarifs au regard de 2022. Le côté vie a connu une forte croissance.

Ce contexte est très favorable aux réassureurs et donc à Partner Re en particulier.

Les primes émises se situent à 9 milliards de dollar le résultat en normes comptables américaines (US GAAP) est de 2,3 milliards de dollar.

Partner Re a été sélectif sur le risque.





ECLA MMA: AVIS UNSa SUR LE DEPLOIELEMENT D'ECLA AUX CONSEILLERS DEVELOPPEMENT RELATIONS CLIENTS DU CENTRE RELATION CLIENT MMA VIE





ECLA MAAF: INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT D'ECLA AU SEIN DE LA DIRECTION DEVELOPPEMENT MAAF

Il s'agit d'adapter l'outil déjà déployé à MMA à MAAF.

Un pilote de 150 personnes utilisatrices (13 agences, CCP, centre de Poitiers entre avril 2022 et septembre 2023. Une réunion de partage à eu lieu à Niort en octobre 2023 afin d'avoir le ressenti des salariés entre les différentes catégories.

Ces différentes phases ont permis avec les salariés d'améliorer le dispositif afin que le déploiement s'opère en septembre 2024.

La solution ECLA étant devenue stable.

Les élus UNSa seront amenés à émettre un avis lors du CSEC de mai. Une CSSCTC extra sera organisée avant le recueil d'avis.